

Communiqué

Action pour les Droits Humains et l'Amitié (ADHA) tire sur la sonnette d'alarme sur la recrudescence de la migration irrégulière.

En effet, malgré les dispositifs mis en place pour contrecarrer la migration dite irrégulière, les vagues de migrants vers l'Europe continuent de plus belle avec leur lot d'horreurs.

Nous en voulons pour preuves :

- Les 71 candidats à la migration irrégulière partis de Bara en Gambie GM, à bord de leur pirogue 55 gambiens et 16 Sénégalais interpellés par la marine nationale sénégalaise le samedi 24 Juillet au large de **Djifer** à 90Km, et remis à la police.
- Les plus de 500 migrants interceptés le mardi 21 et le mercredi 22 Juillet en mer Méditerranée par les garde-côtes libyens, répartis sur 7 embarcations, dont une vingtaine de migrants noyés, selon l'OIM, lors de leur tentative de traversée vers l'Europe.

Ainsi, les restructurations des voies légales de la migration dues au COVID-19 entraînent des itinéraires plus risqués et dans les pires conditions : les prix plus élevés pour les services de contrebande, l'augmentation des abus, l'exploitation et la traite.

Face à cette situation alarmante, ADHA interpelle de nouveau les États africains et le Sénégal en particulier à reconsidérer leur politique de jeunesse afin de ralentir ou de diminuer considérablement cette déferlante vague migratoire.

Le Sénégal n'a jamais été maître de son destin migratoire depuis 2005, puisque les financements et orientations proviennent de l'UE et de ses États membres.

Ainsi, il urge de mettre en place de nouveaux mécanismes de sortie de crise, plus soucieux de la prise en charge des fléaux de la jeunesse africaine, parmi lesquels le chômage et le sous-emploi.

Action pour les Droits Humains et l'Amitié recommande vivement aux autorités de :

- Faire les états généraux de la migration en regroupant tous les ministères concernés, les ministres des états subsahariens, les regroupements des jeunes et les représentants des Etats membres de l'UE pour un diagnostic sans plaisance de cette problématique et y apporter des solutions idoines et pérennes.
- Promouvoir le succès africain en mettant en exergue l'image des jeunes africains et sénégalais qui ont réussi pour montrer à la jeunesse qu'il est bien possible d'entreprendre et de réussir chez soi.
- De prendre en charge sérieusement les questions de l'éducation qui commencent à prendre des proportions inquiétantes (violences à l'UCAD, des actes de vandalisme dans certains lycées etc.).
- Au ministère de l'Education National et celui de l'Enseignement Supérieur, le ministère de l'Emploi et ministère de la Jeunesse du Sénégal ainsi que leurs démembrés, de poser des actes concrets tendant à une véritable prise en charge des questions et préoccupations des jeunes.
- De fournir des informations adéquates aux futurs migrants sur les opportunités et les perspectives de différentes destinations afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées.
- Aux Etats membres de l'Union Européenne de renforcer davantage la coopération Nord-Sud et surtout en ayant un regard sur les fonds alloués et l'effet escompté sur les jeunes ciblés.

ADHA recommande aux jeunes de prendre leurs responsabilités pour l'adoption effective de politiques et stratégies efficaces tenant en compte leurs véritables préoccupations d'où la nécessité d'une politique de jeunesse pour les jeunes et par les jeunes.

Vivement que cette migration irrégulière s'arrête car toute tentative réussie ou échouée est une grande perte pour l'Afrique qui a besoin d'hommes valides et de jeunes dévoués pour son développement.

Dakar, le 26 Juillet 2021
M. ADAMA MBENGUE

Président Action pour les Droits Humains et l'Amitié (ADHA)